



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/C.10/AC.3/1994/1
11 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES
Groupe de travail intergouvernemental
d'experts des normes internationales
de comptabilité et de publication
Douzième session
Genève, 7-15 mars 1994
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Etude des grandes tendances observées récemment à l'échelon mondial.
4. Etude des grandes tendances observées récemment à l'échelon national.
5. Information concernant l'environnement : enquête internationale sur les pratiques des sociétés en matière de publication.
6. Comptabilisation des nouveaux instruments financiers.
7. Comptabilisation des subventions et concessions publiques.
8. Comptabilisation des biens et équipements acquis par crédit-bail.
9. Ordre du jour provisoire de la treizième session du Groupe.
10. Adoption du rapport du Groupe sur les travaux de sa douzième session.

Annotations

1. Election du bureau

Les travaux du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sont régis, mutatis mutandis, par le règlement intérieur du Conseil économique et social. L'article 18 de ce règlement disposant que le bureau se compose de cinq membres, le Groupe voudra sans doute élire un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Aux termes de l'article 19, le président et les vice-présidents restent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs et sont rééligibles.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'ordre du jour provisoire et la documentation de la douzième session du Groupe ont été approuvés par la Commission des sociétés transnationales à la deuxième partie de sa dix-huitième session.

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur du Conseil économique et social, le Groupe arrêtera l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. Il décidera aussi de l'organisation de ses travaux.

3. Etude des grandes tendances observées récemment à l'échelon mondial

Documentation

Rapport du Secrétaire général : étude des grandes tendances observées récemment à l'échelon mondial (E/C.10/AC.3/1994/2)

4. Etude des grandes tendances observées récemment à l'échelon national

Documentation

Rapport du Secrétaire général : étude des grandes tendances observées récemment à l'échelon national (E/C.10/AC.3/1994/3)

5. Information concernant l'environnement : enquête internationale sur les pratiques des sociétés en matière de publication

Documentation

Rapport du Secrétaire général : information concernant l'environnement : enquête internationale sur les pratiques des sociétés en matière de publication (E/C.10/AC.3/1994/4)

6. Comptabilisation des nouveaux instruments financiers

Documentation

Rapport du Secrétaire général : comptabilisation des nouveaux instruments financiers (E/C.10/AC.3/1994/5)

7. Comptabilisation des subventions et concessions publiques

Documentation

Rapport du Secrétaire général : comptabilisation des subventions et concessions publiques (E/C.10/AC.3/1994/6)

8. Comptabilisation des biens et équipements acquis par crédit-bail

Documentation

Rapport du Secrétaire général : comptabilisation des biens et équipements acquis par crédit-bail (E/C.10/AC.3/1994/7)

9. Ordre du jour provisoire de la treizième session du Groupe

L'ordre du jour provisoire de la treizième session du Groupe sera examiné par la Commission des sociétés transnationales à sa dix-neuvième session.

10. Adoption du rapport du Groupe sur les travaux de sa douzième session

Le Groupe fera rapport à la Commission des sociétés transnationales à sa vingtième session.
